Justice

20/10/2021

Pancarte antisémite. Cassandre Fristot condamnée à 6 mois de prison avec sursis

Cassandre Fristot et sa pancarte lors d'une manifestation contre le passe sanitaire à Metz

Commentaires : 0

Cassandre Fristot, l'auteure de la pancarte antisémite brandie lors de la manifestation anti passe sanitaire du 7 août 2021 a été condamnée à 6 mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Metz pour provocation publique à la haine raciale. La Licra était partie civile et représentée par Me Simon Burkatzki.

Lors d'une manifestation contre le pass-sanitaire à Metz, Cassandre Fristot – enseignante, ancienne élue locale et ex-candidate du FN aux législatives de 2012 – a été perçue et photographiée avec une pancarte mentionnant le nom de treize personnalités connues pour leur appartenance réelle ou supposée à la communauté juive : « *Fabius, Attali, Buzyn, Attal, Véran, Macron, Salomon, Soros, K. Schwab, BHL, Ferguson, Rothschild, Drahi* ». Ornée de deux cornes de diable, la question « Mais qui ? » apparaît au centre de la pancarte suivit du mot « Traîtres !!! » en blanc.

Le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, a réagi après que la photographie a été relayée plusieurs fois sur les réseaux sociaux. Il s'est exprimé sur le sujet et a fait comprendre que de tels propos ne resteraient pas impunis.

Dans le cadre d'une enquête de flagrance ouverte par le Parquet de Metz, Cassandre Fristot a été interpellée pour provocation publique à la haine raciale le 9 août 2021.

L'audience a eu lieu devant le Tribunal correctionnel de Metz un mois plus tard, le 8 septembre 2021. Représentée par Me Simon Burkatzki, la Licra s'est présentée partie civile. L'audience a duré près de 6h sans la présence de la prévenue. À l'encontre de Cassandre Fristot, le Procureur a requis une peine de trois mois de prison avec sursis et trois ans d'inéligibilité.

Arguant que la pancarte a été rendue publique par la Licra et Gérald Darmanin, les avocats de la défense ont plaidé la relaxe et la nullité de la procédure.

Cassandre Fristot, l'auteure de la pancarte antisémite brandie lors de la manifestation anti passe sanitaire du 7 août 2021 a été condamnée à 6 mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Metz pour provocation publique à la haine raciale.

Partager

SUIVEZ-NOUS

118,227 Abonnés J'AIME
1,268 Abonnés SUIVRE
43,828 Abonnés SUIVRE

REJOIGNEZ-NOUS

Pourquoi adhérer ? | Pourquoi donner ?

AGISSEZ AVEC NOUS

Victime / Témoin | Citoyen | Militant | Enseignant | Avocat | Partenaire

NEWSLETTER

Votre email

Je m'abonne

Agissons ensemble !

Rejoignez-nous

Sapio, la plateforme éducative contre le racisme et l'antisémitisme

Des vidéos pédagogiques à destination des élèves, des équipes pédagogiques et des intervenants scolaires pour mieux lutter contre le racisme, l'antisémitisme, le négationnisme, le complotisme...

>> Découvrir

Le DDV, revue universaliste

N°689 – Le DDV • Désordre informationnel : Une menace pour la démocratie – Automne 2023 – 100 pages

>> En savoir plus

Abonnement d'1 an (papier)

• 4 Numéros (Trimestriel) - 34,90 € / an
• Revue de plus de 100 pages
• Paiement sécurisé ou par chèque
• Livraison gratuite

Je m'abonne !

Au numéro (PDF ou Papier)

• Offre découverte 7,90 € au lieu de 9,90 €
• Revue de plus de 100 pages
• Pour mobile, tablette, et ordinateur
• Paiement sécurisé

Je commande !

LAISSER UN COMMENTAIRE

Votre commentaire apparaîtra après modération. Veillez à respecter la législation française en vigueur.

Commenter :

Pseudo / Nom* | Email :*

Poster un commentaire

À LIRE AUSSI

Justice
La Licra dans le prétoire – Septembre, octobre, novembre 2023

Communiqués
Communiqué. "Pétain Sauveur de Juifs" : Éric Zemmour renvoyé devant la Cour d'Appel

Justice
Affaire Waffenkraft : compte rendu du procès et verdict

Justice
La Licra dans le prétoire – Mai 2023

ENGAGÉS AVEC NOUS

LIGUE DE | GOUVERNEMENT Secrétariat général du Comité interministériel de prévention et de délinquance et de la radicalisation | DILCRAH DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE À LA LUTTE CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME | Fonds pour le civisme en ligne facebook

licra

À PROPOS

Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme :
En première ligne contre le racisme et l'antisémitisme depuis plus de 90 ans.

SUIVEZ-NOUS